

RAPPORT GÉNÉRAL D'ACTIVITÉS - 2017

L'Autre « lieu » - RAPA (Recherche-Action sur la Psychiatrie et les Alternatives) ASBL

Numéro d'entreprise (BCE) : 419.261.912

Dispositif commun de promotion et de renforcement des facteurs favorables à la santé mentale

Organisation d'éducation permanente

Insertion par le logement

5, rue de la Clé

1000 Bruxelles

Téléphone : 02/230.62.60

E-mail : info@autrelieu.be

Site internet : www.autrelieu.be

1. PROJET GÉNÉRAL DE L'INITIATIVE EN SANTÉ L'AUTRE « LIEU »

Un certain nombre de personnes perturbées psychiquement, cumulant parfois des détresses multiples (relationnelles, sociales et économiques) souhaiteraient pouvoir reprendre pied au sein d'un environnement accueillant et (re)développer pas à pas des projets qui les amèneraient à se sentir mieux et à se relier davantage aux autres.

Pour différentes raisons, ces personnes désirent vivre hors des structures thérapeutiques *stricto sensu* tout en bénéficiant de certains filets de protection. L'Autre « lieu » tente donc de leur proposer différentes formules d'accueil, de soutien et d'accompagnement visant à éviter ou à écourter une hospitalisation en psychiatrie et à les accompagner dans leurs milieux de vie.

Cet accueil et cet accompagnement, au caractère relationnel et existentiel, se démarquent des pratiques des services et des projets thérapeutiques classiques qui fonctionnent en grande partie sur base d'un diagnostic médical et d'un protocole de prise en charge standardisé. Notre initiative offre la possibilité aux personnes troublées - parfois très éloignées des réseaux de soin - de nouer des liens dans une perspective moins cadrée où l'aspect capacitaire de leur être, malgré la maladie, la médication ou certains stigmates qu'elles entraînent, est prioritairement travaillé.

2. RÉSUMÉ DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2017

En 2017, nous avons poursuivi l'objectif de mobilité de l'équipe en vue d'augmenter/diversifier la capacité d'aide et de soutien dans le milieu de vie pour un certain nombre de personnes aux prises avec des difficultés de vie, une souffrance psycho-sociale et/ou des troubles mentaux. Il a été question d'articuler plus concrètement le travail de l'équipe avec celui des différentes ressources communautaires et celui de 2 réseaux/groupes de travail en santé dont l'Autre « lieu » fait partie (Réseau Nomade ; groupe Logement et Santé mentale).

---) 88 personnes ont fait appel à l'Autre « lieu » en 2017.

---) 64 personnes ont bénéficié d'un soutien/accompagnement dans le milieu de vie.

> 25 à court terme (quelques jours)

> 4 à moyen terme (quelques semaines à 2 mois)

> 35 à long terme (plusieurs mois avec rencontres bihebdomadaire ou hebdomadaires)

---) Les maisons communautaires ont pu accueillir en leur sein 21 personnes dont l'objectif était de s'essayer à un type d'habitat plus autonome et de rétablir certaines compétences de vie quotidienne.

---) Pour sa 5ème année d'existence, 169 personnes sont membres du cercle des amis AMIKARO. 60 de ces personnes participent hebdomadairement aux activités mises en place pour favoriser les rencontres interpersonnelles. **112 activités collectives** organisées par l'équipe d'AMIKARO ont vu plus d'une centaine de personnes y assister.

3. DETAIL DES ACTIVITES REALISEES EN 2017

3.1. INITIATIVE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DANS LES MILIEUX DE VIE

Un certain nombre de personnes ont fait appel à l'Autre « lieu » pour être soutenues et accompagnées à l'occasion d'un problème, d'une difficulté de vie, d'un moment de précarité psychique qui ne passait pas. Ce soutien a concerné, entre autres, des personnes qui ne consultent pas toujours dans les services de santé mentale ; il a également été sollicité par des personnes qui vivent - parfois contre leur gré - dans des lieux collectifs comme dans des habitats plus précaires (squats), des maisons de soins psychiatriques ou des homes ; celles-ci cherchaient d'autres solutions pour faire face à des moments très difficiles.

Pour tous, il y a eu une première phase où la personne était en demande d'une écoute sans jugement, d'un endroit où elle puisse se poser et exposer son aventure personnelle, sa difficulté vis-à-vis d'un service, d'une prise en charge, son sentiment d'impasse (personnelle ou familiale). Généralement, les gens nous disent qu'ils sont satisfaits de cette première rencontre où ils ont pu poser certaines choses. Certains expriment des demandes d'aides plus concrètes en matière juridique (administration provisoire de biens, mise en observation, défense sociale, droits du patient, etc.), de logements (protégés, supervisés ou non), relationnelle (amis, famille, voisins, communauté, intervenant médical ou social...), de statut (CPAS, chômage, maladie/invalidité...) ou encore d'activités.

Une permanence a fonctionné les lundi et vendredi, entre 13h00 et 16h30, dans les locaux de l'association où toute une série de brochures, d'informations, d'adresses d'institutions, de ressources socio-culturelles, de réseaux d'aide, de groupes de self-help sont à disposition.

Un accompagnement au long cours s'est mis en place auprès de personnes hospitalisées (parfois sous contrainte) ou en fin d'hospitalisation afin de soutenir un lien direct avec l'extérieur, la ville, la communauté. Une sortie plus sereine de l'hôpital a pu être aménagée avec plusieurs d'entre elles, via la reconstruction d'un réseau d'aide et de soin « choisi » ainsi que d'un entourage social bienveillant.

Les entretiens individuels réguliers attestent que les personnes disent se sentir mieux en fréquentant notre service. Des questions de mise en ordre administrative (mutuelle, CPAS, Maladie-Invalidité), de contentieux financier avec des hôpitaux ou autres organismes ont trouvé des réponses satisfaisantes ; des problèmes d'administration provisoire de biens, de mise en observation ont pu être vécus différemment grâce à l'intervention de l'équipe. Des difficultés liées au surendettement de certaines personnes ont également pu être résolus.

Dans nombre de cas, l'aide et le soutien apportés par l'Autre « lieu » via certaines activités proposées, ex. groupe d'entraide, aide à la reprise de formation, ateliers de (re)développement des habiletés (cuisine, bricolage, etc.) ont été l'occasion pour les personnes accueillies d'envisager le futur un peu différemment et de témoigner de résolutions puis, sur le moyen terme, de changement.

3.2. LES 3 MAISONS COMMUNAUTAIRES

Les maisons communautaires de l'Autre « lieu » répondent à un souhait de certaines personnes, souvent isolées et particulièrement fragilisées, de séjourner dans une habitation qui leur permettrait de se réapproprier une vie citoyenne en dehors du circuit thérapeutique conventionnel. L'Autre « lieu » entend offrir un logement convenable ainsi que des garanties d'insertion durable à cette population en situation de détresses psychiques et sociales.

La réinsertion par le logement des personnes vulnérables psychologiquement, qui implique également la participation à la vie de quartier et la réappropriation d'une parole aussi bien individuelle que collective, favorise les rencontres, la reconnaissance sociale et le capital d'expérience par la transmission des savoirs. Ces échanges interculturels et solidaires contribuent au redéploiement d'une

estime de soi, permettent de sortir de l'exclusion et de l'isolement. Les personnes accueillies dans les maisons communautaires ont la possibilité de (re)tisser des liens sociaux par le biais des activités multiples qui leur sont proposées.

L'accueil en maisons communautaires s'effectue par **un accompagnement individuel et collectif**.

L'accompagnement individuel est réalisé à plusieurs niveaux : soutien dans la vie quotidienne, projets initiés par les personnes, aide aux démarches administratives, etc. L'accompagnement collectif s'accomplit quant à lui grâce à la communauté des habitants, à la tenue régulière de réunions entre eux. La possibilité de participer à des activités culturelles et artistiques, à un groupe de recherche, à un groupe de parole, permettent aux personnes de reprendre pied au sein d'un environnement accueillant, tout en leur permettant de développer des projets qui les amènent à se sentir mieux dans la cité pour y être regardées différemment.

Le Vivier

La maison, située au numéro 70 de la rue du Vivier à Ixelles, dans le quartier couvrant les pentes de la rue Gray (vallée du Maelbeek), appartient à M. Hubert Toint (25, rue de la Natation 1050 Bruxelles).

Elle accueille six personnes (il y a six chambres) ; le salon, la cuisine et les sanitaires sont des lieux communs. Chaque habitant gère son espace privé et son quotidien comme il le souhaite et dans le respect d'autrui. Cet habitat est destiné à deux types de locataires : des personnes fragilisées (encore en processus de reconstruction) et d'autres ayant vécu des détresses psychiques et sociales mais se sentant « mieux » aujourd'hui et qui, de par leur trajectoire et leur expérience, épaulent les autres habitants vers un mieux-être.

L'Autre « lieu » a accompagné chaque habitant du Vivier à l'occasion de diverses démarches sociales et d'insertion, a soutenu leur projet et s'est assuré de leur bien-être dans une approche non thérapeutique, tout en établissant une synergie pertinente avec des professionnels de la santé.

L'association a encouragé les personnes à (re)tisser des liens par le biais de la vie en communauté et la participation à la vie associative du quartier, à développer des projets citoyens, culturels et artistiques, à se sentir mieux dans un environnement accueillant et solidaire en développant l'estime de soi et l'épanouissement personnel.

Fonctionnement locatif : l'Autre « lieu » est locataire principal de l'immeuble. Les résidents sont les sous-locataires, ils paient un loyer minimum augmenté d'un forfait correspondant à leur consommation personnelle estimée. L'Autre « lieu » règle les factures des différents prestataires (eau, gaz, électricité, téléphone). En cas de vide locatif (imputable le plus souvent au temps de remise en état d'un logement d'accueil ou à l'impossibilité de louer lorsqu'une personne n'acquiesce pas son loyer), l'Autre « lieu » supplée à la part de loyer manquante.

Catégories sociales visées par le projet : les habitants sont des personnes de tous âges, très précarisées socialement, psychologiquement et économiquement. Ayant souvent de gros problèmes sociaux et relationnels, les habitants bénéficient pour la plupart du revenu minimum d'insertion ou émergent à la Mutuelle.

10 personnes au total ont été accueillies au « Vivier » pendant la période du **1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017** (3 de ces personnes étant sous administration provisoire de biens).

- 5 personnes en maladie-invalidité
- 1 personnes bénéficiant des allocations de chômage

- 4 personne bénéficiant du revenu minimal d'intégration

Réunions communautaires : une fois par mois, l'Autre « lieu » anime des réunions où les habitants font le point sur la vie de la maison, discutent des problèmes qui se posent et prennent des décisions quant à l'organisation de la vie communautaire. Ces réunions collectives sont, du point de vue de l'Autre « lieu », le moment privilégié du processus d'insertion : chacun y apprend ou réapprend à parler, à négocier, à écouter, à comprendre... C'est également l'occasion pour chacun de proposer des activités collectives.

Dates des réunions en 2017 : 27/01, 24/02, 31/03, 28/04, 19/05, 30/06, 28/07, 25/08, 29/09, 13/10, 30/11, 13/12.

Le Geefs

Cet immeuble est situé au numéro 17 de la rue Geefs à Schaerbeek, également sur les pentes du Maelbeek, dans un quartier populaire à la lisière de Schaerbeek et Saint-Josse-Ten-Noode. Il appartient au Fonds du Logement des Familles de la Région bruxelloise qui l'a entièrement rénové.

Fonctionnement locatif : Le partenariat avec le Fonds du Logement des Familles de la Région bruxelloise impose un montage locatif ad hoc : le Fonds, propriétaire de l'immeuble, a passé un bail avec les résidents choisis par l'Autre « lieu ».

Comme au Vivier, l'accompagnement auprès des habitants est multiforme. Il s'agit avant tout de valoriser la personne en lui donnant la possibilité de mettre en avant ses propres compétences et richesses afin de s'en sortir et de s'approprier à nouveau une vie citoyenne (formations diverses, expositions, ateliers, etc.). Il est souvent nécessaire de constituer un réseau de personnes ressources afin que la personne en détresse puisse bénéficier de l'aide dont elle a besoin (psychologue, psychiatre, médecin généraliste...) mais aussi de repères communautaires (resto social, centre d'expression et de créativité, centre de formation...). L'accompagnement administratif vient en outre débloquer certaines situations parfois très complexes (démarches auprès du CPAS, chômage, mutuelle).

Catégories sociales : elles sont identiques à celles de la maison communautaire de la rue du Vivier. Ce sont des personnes pour la plupart précarisées socialement et/ou psychologiquement et de toutes catégories d'âge. Ces personnes souhaitent se diriger vers un lieu de vie alternatif aux circuits psychiatriques, tout en étant pris en charge par une structure de soins ou un service de santé mentale, en bénéficiant des filets de sécurité offerts par l'Autre « lieu ».

6 personnes au total ont été accueillies au « Geefs » pendant la période du **1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017** (1 de ces personnes est sous administration provisoire de biens).

- 3 personnes en maladie-invalidité
- 1 personne bénéficiant des allocations de chômage
- 2 personnes bénéficiant du revenu minimal d'intégration

Réunions communautaires : des réunions communautaires se sont tenues une fois par mois. Elles ont permis d'apprendre aux habitants à se connaître, à discuter, à résoudre certains problèmes liés à l'aménagement de la maison ou à l'organisation de la vie en collectif.

Dates des réunions en 2017 : 06/01, 3/02, 03/03, 7/04, 5/05, 02/06, 04/08, 01/09, 03/10, 01/12

Le Surson

L'immeuble est situé au numéro 31 de la rue de la Poste à Saint-Josse-Ten-Noode, c'est-à-dire dans le quartier populaire qui s'étend de la rue Royale à la gare du Nord. Il appartient à la commune de Saint-Josse. Depuis le 28/02/2005, le loyer est dû au propriétaire conformément au bail à rénovation qui nous lie avec la commune depuis la création du projet.

Comme les deux autres maisons communautaires, le Surson représente une approche de l'alternative à la psychiatrie. Elle poursuit l'idée de permettre à des personnes fragiles sur le plan psycho-social d'être incluses dans la cité, c'est-à-dire de bénéficier d'un logement décent pour un loyer modéré et d'un environnement favorisant les échanges interculturels, intergénérationnels, solidaires.

Fonctionnement locatif : l'Autre « lieu » a confié à l'Agence Immobilière Sociale de Saint-Josse (103A rue des Deux Eglises 1210 Bruxelles) la gestion des baux, des loyers et des petites et grandes réparations de l'immeuble. Le mandat de Gestion avec l' AIS a été établi le 31 janvier 2003. C'est donc l'Agence immobilière sociale qui encaisse les loyers

Activité d'accompagnement/insertion : des réunions, soirées, repas festifs ont été organisés afin de permettre aux uns et aux autres de se retrouver, discuter, échanger des informations. La pièce commune permet, si les habitants le souhaitent, d'accueillir projections de vidéos, conférences-débats, repas collectifs ou après-midis thématiques. Il est arrivé que la pièce commune accueille des personnes n'habitant pas la maison mais qui souhaitent bénéficier d'une écoute ou d'une certaine forme de convivialité.

Outre cet accompagnement dans la vie collective de la maison, rappelons que l'Autre « lieu » intervient également à un niveau plus individuel, en passant quotidiennement de manière informelle chez les habitants, en apportant soutien et écoute, mais aussi en leur donnant les outils appropriés à leurs difficultés afin qu'ils puissent mettre en œuvre leurs compétences et leurs ressources. Il s'agit avant tout d'offrir une présence attentive à la personne en détresse en lui donnant les outils et les capacités de s'en sortir.

Catégories sociales visées par le projet : à l'instar des deux autres maisons, les habitants du Surson sont des personnes qui ont vécu des trajectoires complexes et ont souhaité se tourner vers un logement alternatif aux circuits de soin traditionnels.

5 personnes au total ont été accueillies au « Surson » pendant la période du **1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017**.

- 2 personnes travaillant à temps plein
- 2 personnes en maladie invalidité
- 1 personne bénéficiant des allocations de chômage

Réunions communautaires en 2017 : ces réunions informelles se font principalement à la demande des habitants. La vie interne de la maison est le thème qui y est le plus fréquemment abordé, mais on y parle également des difficultés rencontrées par l'un ou l'autre.

Rompre la solitude subie et l'isolement, « créer des possibles », proposer des opportunités de rencontres et de liens ; telles sont les finalités du projet Amikaro.

En réponse au problème de solitude et d'isolement social vécues par des personnes en grande(s) difficulté(s) psychique(s), le projet Amikaro propose de mettre en relation des personnes qui se rencontrent autour de centres d'intérêt communs ou d'activités qu'elles ont envie de partager. Quel que soit le parcours de vie de l'un-e ou de l'autre, Amikaro fait le pari que celui-ci peut être source de soutien (au niveau individuel) et d'enrichissement réciproque.

Ces mises en liens font l'objet de rencontres interindividuelles dans le cadre desquelles les membres de l'équipe veillent à rester disponibles, à assurer une médiation si cela s'avérait nécessaire.

Lorsque quelqu'un souhaite s'inscrire au sein du réseau Amikaro, nous lui proposons de faire connaissance en participant à l'une ou l'autre activité collective. Ce premier rendez-vous permet de présenter le projet plus en détail, de répondre à d'éventuelles questions et de fixer un second rendez-vous ; où l'on déterminera les divers centres d'intérêt et l'on fixera avec la personne ce qu'elle souhaite partager avec les autres membres du projet.

2017 s'est posée dans la continuité de l'adaptation du projet. Il a été question de penser la possibilité pour des personnes aux profils plus complexes de s'intégrer dans le groupe. Il a été décidé d'explorer la construction plus systématique d'**activités collectives** car celles-ci permettent de reprendre confiance en soi et en les autres, de montrer d'autres facettes de soi (plus positives) au sein d'une activité de prédilection et, enfin, de lier des affinités plus spontanées entre membres. Travailler le collectif pour le bien-être personnel de chacun : cela nous semble impacter directement la situation personnelle de l'individu, améliorer sa condition individuelle.

Outils :

- la **fiche de repérage**.

Exercice difficile que celui de devoir se raconter... Et à cet exercice, les fragilités émergent plus vite que les richesses. La fiche de repérage est systématiquement établie à partir des centres d'intérêt des personnes, chaque fois enrichie au fil du temps. C'est un outil de base qui permet à chacun de pouvoir plus aisément livrer ses atouts, ce qu'il peut apporter aux autres quel que soit son parcours.

- la **charte**.

Dans cette charte sont nommés les différents points constituant le cadre d'un lien au sein du projet Amikaro. Elle a surtout pour but que les participants s'engagent à être bienveillants et à prendre soin de leurs relations d'amitié. Cela implique d'investir le temps nécessaire pour faire exister et évoluer le lien, d'accepter que la première rencontre soit différente de ce qu'on imaginait, de donner suite aux messages de l'autre et de participer aux moments de retour proposés en groupe - ceux-là permettant d'entendre les attentes de chacun, de formuler les (nouvelles) envies et de renforcer les liens entre les participants.

- la **convention avec article 27**.

Cette convention nous permet de proposer aux membres d'Amikaro des places de spectacle à prix réduit. Cet outil est particulièrement précieux dans notre recherche d'inclusion culturelle. Nous bénéficions de 30 tickets par mois et veillons particulièrement à ce que chacun puisse bénéficier régulièrement/équitablement des sorties culturelles proposées dans le cadre de cette convention.

Participation des membres d'Amikaro au développement du projet :

Tous les membres d'Amikaro participent aux réflexions ainsi qu'à la construction des outils propres au projet. Ils partagent leurs expériences, proposent des activités collectives, soumettent de nouvelles idées. Ce sont autant d'éléments qui font que le projet est tout autant le leur que celui d'une équipe

qui y travaille.

2017 a également été l'année de la création d'un projet de **fanzine** au sein de laquelle les membres d'Amikaro se racontent et proposent leurs visions/vécus/usages du monde. Destiné à être réalisé de A à Z par un comité de rédaction constitué exclusivement de membres, la production consistera en une compilation de textes, de poèmes, de slams, d'interviews et de témoignages des personnes qui habitent et donnent corps au projet Autre « lieu ».

Activités collectives en 2017 :

- Les incontournables

AmikaroCoffee. Chaque vendredi de 15 à 17h : rencontre informelle dans les locaux de l'Autre « lieu ». Il s'y crée des liens informels et l'on y propose des activités collectives. C'est aussi l'opportunité de prendre connaissance du projet Amikaro sans obligation de s'y inscrire. **10 à 20 participant.e.s.**

MixSong & MixSoup. Chaque premier jeudi du mois de 18h à 22h au Pianocktail (quartier des Marolles), les membres d'Amikaro (mais aussi toute personne désirant se joindre au projet) sont amenés à partager un repas et à élaborer en commun la programmation musicale de la soirée. Tout cela dans une idée d'écoute et de curiosité des goûts de l'autre - et autour d'un bon petit plat végétarien au prix de 2,50€. **20 à 40 participant.e.s.**

Manu et ses Outils/Casseroles. Chaque mois, proposition d'un atelier de confection d'un petit projet de construction ou d'une recette de cuisine collective dans les locaux de l'Autre « lieu ». Une occasion de se croiser pour enrichir ensemble (et gratuitement) nos savoir-faire. **8 à 10 participant.e.s.**

- Tableau récapitulatif des 112 activités collectives (chaque activité est suivie d'un échange entre les participant.e.s)

Mix-soupe & Mix-song	05/01/17	Pianocktail
Visite expo « poison »	12/01/2017	Muséum des sciences naturelles
Cinéma "COFFEE AND CIGARETTES "	15/01/2017	Cinéma galeries
AmikaroThéâtre "si nous voulons vivre"	26/01/2017	Théâtre Le Public + verre
Mix-soupe & Mix-song	2/02/2017	Pianocktail
Manu & ses outils !	8/02/2017	Autre "lieu" Lampe de chevet
Expo "Okiyo-e2"	8/02/2017	Musée du Cinquantenaire
AmikaroThéâtre « Antigone »	12/02/2017	Théâtre Royal du Parc
CinéClub Amikaro	14/02/2017	Chez Ellen film +repas
Jogging au parc	15/02/2017	Parc Royal
AmikaroCiné "bar habbar"	22/02/2017	Cinéma Galeries
Jogging au parc 2	1/03/2017	Parc Royal
Mix-soupe & Mix-song	2/03/2017	Pianocktail
Manu & ses outils !	8/03/2017	Construction d'un mur d'affichage
Amikarociné "Chez nous"	14/03/2017	Cinéma Actor Studio
Manu et ses casseroles	15/03/2017	Autre "lieu" préparation d'une tortilla
Expos. «Malta- Land of Sea»	21/03/2017	Bozar+ moment d'échanges
Atelier: Mordez à l'hameçon	22/03/2017	Atelier pêche par Jean-Louis
Zen, soyons Zen	23/03/2017	Atelier Yoga par Julian
Amikarociné "The Other side of love"	26/03/2017	Cinéma Aventure
Reading Team	29/03/2017	Partages de lectures

Jogging au parc 3	5/04/2017	Parc Royal
Mix-soupe & Mix-song	6/04/2017	Piano cocktail
Piano cocktail Quand le street...	10/04/2017	Maison du Vivier
Amikarociné "Paris pieds nus"	11/04/2017	Cinéma Vendôme
Manu & ses outils !	12/04/2017	Prises et porte tasses à café
Manu et ses casseroles	19/04/2017	Préparation d'une tortilla
Laugh is in the air (Intro à l'impro)	20/04/2017	Atelier impro par Chantal
Amikarociné "El Ciudadano ilustre »	23/04/2017	Cinéma Vendôme
Reading Team	26/04/2017	Partages de lectures
Zen, soyons Zen!	27/04/2017	Yoga, Qi gong et relaxation
Laugh is in the air (Intro à l'impro)	3/05/2017	Atelier impro par Chantal (2)
Mix-soupe & Mix-song	4/05/2017	Piano cocktail
Manu & ses outils !	10/05/2017	Porte manteaux dans tous ses états
Zen, soyons Zen!	11/05/2017	Yoga, Qi gong et relaxation
Manu et ses casseroles	17/05/2017	Préparation de scampis
Amikarociné " Django "	21/05/2017	Cinéma Vendôme
Expo Amikaro « Gipi »	24/05/2017	Centre Belge de la bande dessinée
Reading Team	31/05/2017	Partages de lectures
Amikarociné "I'm not your negro"	31/05/2017	Cinéma Aventure
Zen, soyons Zen!	1/06/2017	Yoga, Qi gong et relaxation
Mix-soupe & Mix-song	1/06/2017	Piano cocktail
Cécile et ses régals	14/06/2017	Préparation d'une mousse au chocolat
Amikarociné "the Bleeder"	14/06/2017	Cinéma Aventure
Expo Amikaro "Yves Klein"	15/06/2017	Bozar
Amikarociné "L'amant double""	19/06/2017	Cinéma galeries
Laugh is in the air (Intro à l'impro)	21/06/2017	Atelier impro par Chantal (3)
Rencontre avec le C.R.I citoyen	26/06/2017	Présentation de leurs projets
Reading Team	28/06/2017	Partages de lectures
Zen, soyons Zen!	29/06/2017	Yoga, Qi gong et relaxation
Expo Amikaro "Yo"	4/07/2017	Bozar
Amikarociné "Ce qui nous lie""	6/07/2017	Cinéma Vendôme
Amikarociné "Pop Aye""	11/07/2017	Cinéma Vendôme
François et sa tambouille	19/07/2017	Préparation d'un gâteau au chocolat
Zen, soyons Zen!	2/08/2017	Yoga, Qi gong et relaxation
Amikarociné "The Nile hilton incident"	3/08/2017	Cinéma Galerie
Amikarociné "Crash test Aglaé"	10/08/2017	Cinéma actor's studio
Reading Team	11/08/2017	Partages de lectures
Manu & ses outils !	16/08/2017	Construction d'un banc
Manu et ses casseroles	23/08/2017	Préparation d'une salade
Zen, soyons Zen!	30/08/2017	Yoga, Qi gong et relaxation
Amikarociné "Grand froid"	30/08/2017	Cinéma Aventure
Amikarociné « 120 battements... »	4/09/2017	Cinéma Galeries
Reading Team	6/09/2017	Partages de lectures
Mix-soupe & Mix-song	7/09/2017	Piano cocktail
L'Autre"rencontre": Galerie E2	11/09/2017	Présentation de leurs projets
François et sa tambouille	13/09/2017	Préparation de pizzas
Zen, soyons Zen!	14/09/2017	Yoga, Qi gong et relaxation
Amikarociné "Barbara"	19/09/2017	Cinéma Galeries

Expo Amikaro "Ensorceler guérir"	26/09/2017	A la Médiatine
Zen, soyons Zen!	28/09/2017	Yoga, Qi gong et relaxation
Reading Team	29/09/17	Partages de lectures
Amikarociné "Maudie"	02/10/17	Cinéma Vendôme
Mix-soupe & Mix-song	05/10/17	Piano cocktail
Atelier Récup'	11/10/17	Récup légume et soupe collective
Manu & ses outils !	11/10/17	Construction d'un banc (2)
AmikaroThéâtre «Encore une histoire... »	11/10/17	Théâtre des Tanneurs
Atelier Récup'	18/10/17	Récup légume et soupe collective
François et sa tambouille	18/10/17	Préparation de Fish sticks
Zen, soyons Zen!	19/10/17	Yoga, Qi gong et relaxation
AmikaroThéâtre « Les mutinés... »	22/10/17	Magic land théâtre
Atelier Récup'	25/10/17	Récup légume et soupe collective
Zen, soyons Zen!	02/11/17	Yoga, Qi gong et relaxation
Mix-soupe & Mix-song	02/11/17	Piano cocktail
Atelier Récup'	08/11/17	Récup légume et soupe collective
Reading Team	10/11/17	Partages de lectures
Amikarociné "Victoria&Abdul"	13/11/17	Vendôme
Atelier Récup'	15/11/17	Récup légume et soupe collective
Manu & ses outils !	15/11/17	Construction d'un porte-vélo
Zen, soyons Zen!	16/11/17	Yoga, Qi gong et relaxation
Expo "Knock outsider komiks"	21/11/17	Art marge + atelier à partager
Atelier Récup'	22/11/17	Récup légume et soupe collective
Manu et ses casseroles	22/11/17	Préparation de boulettes aux légumes
Atelier « Baume à lèvres »	23/11/17	Fabrication de cosmétiques naturels
Reading Team	24/11/17	Partages de lectures
Amikaro ciné "Au revoir là-haut "	28/11/17	Vendôme
Atelier Récup'	29/11/17	Récup légume et soupe collective
AmikaroThéâtre "Hymne... »	01/12/17	Théâtre Varia + slam
Atelier Récup'	06/12/17	Récup légume et soupe collective
Manu et ses casseroles	06/12/17	Préparation d'un cassoulet espagnol
Expo "Islam, c'est aussi notre histoire "	06/12/17	Bâtiment Vanderborght
Zen, soyons Zen!	07/12/17	Yoga, Qi gong et relaxation
Reading Team	08/12/17	Partages de lectures
AmikaroCiné "Murder on orient expres "	12/12/17	Cinéma Aventure
Atelier Récup'	13/12/17	Récup légume et soupe collective
Atelier Récup'	20/12/17	Récup légume et soupe collective
Zen, soyons Zen!	21/12/17	Yoga, Qi gong et relaxation
Reading Team	22/12/17	Partages de lectures
Cold blood	22/12/17	Théâtre National
Jouons entre les fêtes	Du 26/12/2017 au 29/12/2017 à l'Autre « lieu »	

3.4. GROUPE D'ENTRAIDE ET D'AUTO-SUPPORT « LA GRAINE »

Ce groupe d'entraide invite ses membres à se définir dans des termes autres que ceux du diagnostic. Les personnes partagent un vécu d'expériences, parfois traumatisantes et éprouvent des émotions qu'ils peuvent partager dans cet espace.

L'attention se porte sur les ressources et énergies des personnes plus que sur leurs faiblesses ou handicaps ; sur leur capacité à se responsabiliser comme individus et comme groupe dans le respect du rythme de chacun, ses actions, ses pensées, sa compréhension, et même son « inactivité ». Les expériences de souffrance sont vues comme pouvant engendrer la capacité d'être, la reprise du pouvoir sur soi, le plaisir de vivre.

En 2017, le groupe s'est réuni 12 fois. L'entrée est libre : les participants viennent quand ils le désirent. Un ou deux animateurs de l'Autre « lieu » ont participé à l'ensemble des réunions; leur rôle - qui a été négocié avec le groupe - était d'animer (ou de co-animer avec l'un ou l'autre des participant.e.s) les réunions à partir de problématiques amenées par les participant.e.s, de proposer des thèmes et de les développer en veillant à la participation de chacun.e et au respect de la parole émise.

Exemples de thème de réunion en 2017 :

- L'ambivalence du travail qui peut être un marqueur de rétablissement, mais aussi un indicateur d'échec (ne pas/plus y arriver)
- La pair aide : de l'informel (don et contre don) à sa formalisation (métier d'aide) ; ce qu'on y perd et ce qu'on y gagne !
- Entendre des voix.
- La dépression / le burnout.
- Médication et effets secondaires.
- Le harcèlement moral.
- L'amitié VS la solitude.
- La vie affective et sexuelle.

Dates de réunion : 19/01 ; 26/01 ; 16/02 ; 23/02 ; 23/03 ; 30/03 ; 20/04 ; 27/04 ; 17/05 ; 22/06 ; 29/06 ; 11/12

3.5. RECHERCHE-ACTION SUR LA CONTENTION MÉCANIQUE EN PSYCHIATRIE (2016-2017)

La contention physique est une mesure pratiquée au sein de centres de santé et de services prenant en charge les troubles psychiques et psychiatriques.

Auprès des patients, elle révèle un vécu essentiellement négatif avec la prédominance de thématiques d'impuissance, de perte d'autonomie, de solitude, de déshumanisation, voire de sanction/punition, d'humiliation, d'abandon et de violence. Auprès des soignants, si elle est considérée comme une mesure de protection du patient, elle est également vue comme un outil thérapeutique efficace...

Afin de tenter d'avancer dans le débat, nous avons pensé créer un groupe de parole et de recherche mixte (composé à la fois de patients, de soignants et de proches) afin de réaliser, en collaboration/coopération, une étude qualitative analysant les discours de chacun des participants ayant vécu une expérience de contention physique. Les objectifs principaux de cette recherche consistent à recueillir la description du ressenti de la contention physique auprès de chaque participant, mais aussi leur perception de la relation soignant/soigné tout au long du processus

entourant cette mesure. Nous souhaitons, en outre, réfléchir ensemble à des améliorations, voire à des alternatives possibles à la contention physique.

Au terme du processus, une fois les résultats obtenus, nous espérons aller à la rencontre d'acteurs au sein de services de soins de santé mentale où se pratique la contention afin de leur présenter le contenu de la recherche et d'échanger avec eux sur leur manière de mettre en œuvre cette mesure.

Méthodologie et phases de recherche

Afin de rendre la démarche de recherche la plus souple possible (celle-ci est susceptible de se voir adaptée à tout moment en fonction de l'expérience qu'en fait le groupe), plusieurs orientations théoriques sous-tendent la méthodologie de recherche expérimentée à l'Autre « lieu » :

- *Orientation compréhensive* : elle concerne la déconstruction d'une logique d'action (à savoir la contention physique et/ou mécanique) et de sa reconstruction critique. Pour découvrir le sens d'une pratique, la recherche prend ici une dimension interprétative.

- *Orientation constructiviste* : elle permet d'aborder un thème en admettant que celui-ci soit révélateur de certaines constructions sociales et/ou culturelles. Elle présuppose une position active du chercheur dans l'analyse du processus de la construction (et donc du changement possible) de la pratique visée ou du thème abordé.

- *Orientation subjective (voire située)* : l'objectivité (avec un grand O) n'est à priori ni recherchée ni souhaitée car d'emblée considérée comme illusoire. Supplément de légitimité recherchée dans la position située des chercheurs qui dévoilent en quoi la position depuis laquelle ils parlent crée une perspective responsable et intéressante. Droit de procéder à une évaluation subjective du thème ou de la pratique abordée, génératrice de réflexivité.

- *Orientation transversale* : elle permet de faire une analyse du contexte dans lequel s'inscrit le thème ou la pratique visée. Elle est en outre une analyse « sur » le champ de la pratique (chaque participant au groupe de parole et de recherche a un lien direct avec le sujet traité) et pas « du » champ de la pratique – ce qui relèverait alors plus d'une orientation pluridisciplinaire.

La méthodologie de notre recherche-action s'est élaborée en deux mouvements qui s'inscrivent dans une démarche critique et qualitative :

- Un premier mouvement *en intra* ; il a été question de collecter les éléments du vécu subjectif de chaque participant afin de les croiser avec des éléments socio-contextuels et politiques et de les tirer vers des propositions générales/universelles (« au travers de ce témoignage personnel, quel/le problème/question suis-je en train de pointer ? »).
- Un deuxième mouvement *en extra* ; des réunions ont été conduites auprès d'acteurs concernés et des rencontres avec des intervenants considérés comme « ressources » ont permis d'approfondir l'expérience singulière sur le sujet traité. Les analyses ont été élaborées par recoupement progressif des points de vue des personnes rencontrées, ce qui a permis au fil des entretiens de faire émerger les lignes structurantes de la recherche.

Le déroulement de la recherche a suivi plusieurs étapes :

- 1) Étape préliminaire (4 mois) : réunions partenariales + revue de la littérature scientifique sur le sujet traité.

- 2) Etape exploratoire (6 mois) : mise sur pied d'un groupe de parole et de recherche mixte – usagers, proches et professionnels du secteur de la santé mentale ; recueil direct de témoignages ; enregistrements et retranscriptions.
- 3) Phase d'analyse (2 mois) : analyse, découpage et montage des récits ; structuration par thème et recoupage avec la littérature scientifique sélectionnée.
- 4) Etape de construction collaborative (10 mois) : au départ des thèmes dégagés, entretiens réalisés par le groupe auprès de personnes ressources identifiées + élaboration collective d'un contenu d'information destiné à être porté/diffusé par les membres du groupe de recherche.
- 5) Phase de transmission (4 mois) : constitution de binômes mixtes (issus du groupe de parole et de recherche) ; rencontres avec des équipes de soin autour du sujet traité ; partage de l'outil/de l'objet récapitulatif.

L'étape préliminaire (fin 2015)

Cette étape a consisté principalement en une revue de la littérature scientifique relative à la notion de contention. Elle a également été un moment de recherche de personnes ressources et d'acteurs intéressés de prendre un temps de recherche sur ce sujet.

Etape exploratoire de recueil des discours (de janvier à juin 2016)

Un groupe de 5 à 11 personnes (noyau dur de la recherche = groupe restreint de 5 personnes) s'est petit à petit créé suite à des annonces relayées par les associations bruxelloises actives au sujet de la santé mentale. Il était composé de 5 patients, 5 soignants et 1 proche (au sein du groupe restreint : 3 patients, un proche et un soignant).

6 réunions ont été programmées sur cette période, à intervalle mensuel.

Ce qui s'est dit lors de chacune de ces réunions a fait l'objet d'un enregistrement et d'une retranscription, ce qui a permis de suivre un fil précis de réunion en réunion et de dégager les thématiques abordées par le groupe - selon cette méthode qui permet de faire passer les propos de l'état de témoignage personnel à celui de thème général à explorer. Celles-ci ont fait l'objet d'une validation finale lors de la dernière réunion du groupe de parole et de recherche du 10 juin 2016.

Thématiques dégagées lors de la phase exploratoire :

- La **confiance perdue** après l'expérience de la contention --) peur d'une autre expérience de l'entrave. Ce qui entraîne la peur de la prise en charge aussi.
- **Entourage** pendant les moments de crise ---) besoin d'un lieu de confiance, où on sait qu'on sera accueilli sans protocole dur, sans perte de contact avec notre environnement, le contexte de vie dans lequel on évolue.
- **La peur des soignants**, leur désir sécuritaire/de sécurité, leur inconfort par rapport à la crise, le manque d'expérience de la proximité de la crise. Vive un travail de/dans la crise. Passage par J. Oury et la notion de "paysage" (faire partie du paysage) VS géographie (observer depuis l'extérieur, d'en haut) ---) être ensemble dans le même espace-temps quand on est face à quelqu'un qui délire pour pouvoir travailler.
- Le **feedback** après des épisodes de mise à l'isolement, de contention, qui permet de retracer la ligne du temps des événements ; de reparler de certaines choses dont on ne se souvient

plus bien ; de lever des malentendus ; de se projeter dans la suite de l'histoire et de ne pas rester sur la mise au point de ce qui s'est passé et qui nous a échappé.

- La contention comme **outil traumatisant**/peur de retourner à l'hôpital car crainte d'une nouvelle mesure de contention. En termes de justice sociale (certains disent que cette mesure activée à leur encontre n'était pas « juste ») et de droits de l'homme, cet outil « thérapeutique » pose question. Il est plus apparenté à une mesure de sûreté. Beaucoup rapportent que la mesure de contention a fait suite à une crise et à une hospitalisation sous contrainte d'urgence - avec intervention policière.
- **Infantilisation** vécue dans le cadre de la mise en œuvre d'une mesure de contention ; épisode vécu comme une punition. Incompréhension de la mise en route de certaines mesures de contention ; impression, pour certaines, de la poursuite d'une procédure ou d'un protocole.
- Les soignants qui recourent aux solutions coercitives ou extra-médicamenteuses sont peut-être des soignants fatigués, eux-mêmes en crise. Question de **la sécurité institutionnelle**. Quand il y a des tensions dans l'équipe, lorsque le seuil de tolérance de l'équipe soignante est bas, il y a plus de mesures de contention. Importance de l'ambiance au sein de l'équipe soignante : important que la « hiérarchie » soutienne l'équipe pour que celle-ci puisse prendre des risques mesurés par rapport à des patients en crise. Si clivage fort entre la hiérarchie (médecin chef etc.) et l'équipe, plus de mesures de contention enclenchées afin de prendre le moins de risque possible, afin qu'une posture soignante d'un des infirmiers/soignants ne débouche sur un blâme de la hiérarchie. Parfois les états de crise des patients répondent aussi à des ressentis de l'ambiance institutionnelle. Plus concrètement, l'institution suscite aussi de la crise auprès des patients. Toujours évaluer les déterminants institutionnels du recours à une mesure de contention.
- « Il n'y avait rien d'autre à faire... et si tu critiques ça, qu'aurais-tu fait toi ?? » : idée que ça ne sert à rien de cogiter là-dessus, sur l'activation de la mesure elle-même ; là, ça a été trop loin, la personne cesse d'être un humain, on contentionne. **Que contre-proposer** à une mesure de contention ?
- **Faire tourner les équipes soignantes** ; de la psychiatrie à la pédiatrie, en passant par la gynécologie etc. pour que les soignants soient moins fatigués, aux prises avec des tensions trop fortes au sein d'un même service ? Proposition des infirmiers section Ados.
- **Professionnalisation des services**, avec rapports établis, procédures à respecter ; moins de marge de manœuvre aujourd'hui pour tenter d'autres choses que la contention. La question du temps est cruciale. Prendre le temps de désamorcer une situation qui pourrait nécessiter l'activation d'une mesure. C'est quelque chose qui n'est pas toujours possible au sein des services. Manque d'effectif.
- Certaines contentions ont du sens lorsque cela crée **un enveloppement**, un rassemblement de la personne.
- Le concept de contention est révélateur d'une **scission sociale** entre un « nous » (professionnels) et « les autres » (usagers). Quand on évoque le silence post-contention, quand on évoque la nécessité du sens, est-ce qu'il ne faudrait pas aussi veiller à éviter la lecture

propre au soignant (comme un lavage de cerveau qui vient reformuler au patient ce qu'il faut penser de l'expérience de contention vécue par celui-ci). Quoiqu'il pense, le professionnel du soin est dans une relation de pouvoir avec le patient ; il a le pouvoir, légitimé par l'institution qui l'emploie afin de réaliser une mission à un certain poste. Il faut veiller à ce que le discours du professionnel du soin ne vienne pas complètement recouvrir, remplacer, transformer celui du patient.

- La contention VS le **lieu d'ouverture** et d'accueil ; question de l'importance de la continuité de la présence. "Comment est-ce qu'on accueille la souffrance psychique aigüe" reste une question centrale.
- **L'outil conditionne la pratique ?** Dans certains services, il y a très peu de contention. Notons que dans un service où il n'y a pas de chambre d'isolement, ou pas de liens aux lits, on fait autrement. Peut-être que s'il y a une chambre d'isolement, ça invite à faire des mises à l'isolement.

Phase d'analyse (septembre et octobre 2016)

Lors de cette phase, il a été question de reprendre chaque thématique afin de la croiser aux ressources issues de la littérature scientifique. De cette façon, certaines thématiques ont pu être reformulées ou déforcées, d'autres ont émergé, tandis qu'un travail minutieux de repérage des alternatives existantes/concrètes à la contention mécanique était initié.

L'analyse a été mise à l'ordre du jour de la réunion du groupe de parole et de recherche du 26 septembre 2016 – première réunion de la phase d'élaboration collective.

Thématiques proposées pour la poursuite du travail collectif :

- A) **Le silence qui suit la mesure de contention** - le besoin de mettre en parole *a posteriori* l'expérience de la contention afin de ne laisser planer aucun fantasme autour du « comment ça s'est passé, comment/pourquoi ça a été décidé, comment cela a été vécu » / feedback responsable (où le discours du soignant ne vient pas recouvrir celui du patient).
- B) **La confusion entre mesure de protection (voire de punition) VS acte thérapeutique** auprès des soignants et des patients.
- C) **L'incidence du risque et de la dangerosité** dans la décision de contenir ; incidence des représentations culturelles de la folie dans l'activation de la mesure au sein des soignants.
- D) **La crise qui nécessite une mesure de contention, d'où vient-elle ?** Elle est parfois une réponse à certaines logiques institutionnelles, cf. la contrainte économique qui conditionne la réduction des effectifs et met les soignants dans des appels à l'efficacité et à la performance.
- E) **Quand l'outil "contention" conditionne le repérage d'éléments nécessitant son activation** ("si mon outil est un marteau, pas étonnant que je voie les problèmes comme des clous").
- F) **Quelles alternatives concrètes à la contention physique ?** Mettre au travail le concept de "contenance".

Phase d'élaboration collective (de novembre 2016 à décembre 2017)

Constitution d'un portfolio de recherche de 25 pages, détaillant les positions du groupe ainsi que les recommandations du groupe. Ledit portfolio est numérisé et envoyé gratuitement à toute personne souhaitant en prendre connaissance.

Mise en projet d'une conférence gesticulée destinée à diffuser le contenu de la recherche vers l'hospitalier et le secteur psychiatrique bruxellois.

3.6. PARTICIPATION ACTIVE À DES RÉSEAUX DE SOIN ET À DES GROUPES DE TRAVAIL EN SANTÉ MENTALE

3.6.2. RÉSEAU NOMADE

Le travail développé au sein du Réseau santé Nomade, dont DUNE est promoteur, s'inscrit dans un contexte spécifique alliant le secteur de la santé, de la santé mentale, des assuétudes et de la grande précarité. On y retrouve des valeurs inscrites dans le mouvement de l'antipsychiatrie et plus récemment celui propre à la réforme des soins en santé mentale tendant vers la désinstitutionalisation des patients, dont les principes sont énoncés comme suit : « Placer les usagers au centre du processus » ou encore, « Se baser sur les besoins de la personne en partant de son milieu de vie ».

La vie du réseau contribue à l'échange, à la réflexion collective, à la mise en commun des expériences et représentations de chacun, à l'exploration de la diversité des logiques de travail des professionnels ainsi que des trajectoires et contextes de vie des bénéficiaires. Une évaluation de l'adéquation des dispositifs et interventions aux besoins des publics cibles est également l'objet d'une attention minutieuse ; celle-ci vise tant la création de nouvelles pratiques que la co-construction de savoirs théoriques et pratiques.

En 2017, le réseau s'est réuni 3 fois autour du développement des thèmes suivants :

- Pair-aidance en Belgique
- Community land trust
- L'Autre "lieu"

Membres du réseau : La Strada ; Le Bataclan ; Babel ; Diogènes ; L'Autre « lieu » ; Espace P ; Le Solbosch ; Infor-drogues ; Modus Vivendi ; Réseau hépatite C ; Service des éducateurs de rue de Saint-Gilles ; la Source ASBL ; La Rencontre ASBL ; l'Ilot ; DoucheFLUX ; FBLP ; Hermes+ ; Bij ons vzw ; Infirmiers de rue ; Projet LAMA ; Smes-B ; Transit ASBL.

Dates de réunion en 2017 : 16/05 ; 5/10 ; 30/11.

3.6.3. GROUPE DE TRAVAIL SANTÉ MENTALE ET LOGEMENT

Ce groupe est organisé par la Plate-forme de Concertation pour la Santé Mentale en région de Bruxelles Capitale. Il est conduit par la coordinatrice Laure Morelli, coordinatrice du Réseau Bruxelles-Est.

Il a pour objectif de réunir des acteurs de terrain du secteur des soins en santé mentale et du secteur du logement afin d'ouvrir un espace de dialogue sur les problématiques rencontrées ainsi que les difficultés intersectorielles. Il a également pour mission d'améliorer le flux d'information en mettant en avant les bonnes pratiques et les initiatives d'hébergement pour un public fragilisé.

Les réunions se déroulent au Service de Santé Mentale « Le Chien Vert » (28 rue Jean Gérard Eggerix 1150 Woluwe- Saint-Pierre).

Thématiques abordées en 2017 :

- Den Teirling / Tandem Plus / Liste d'attente-ISP / Aidants Proches / Logements du Foyer du Sud

- CRIPi et Ambulance Verte / contrôles de salubrité des logements (intervention de Sandrine Bladt - chef de service)
- Service Intégré d'Aide à Domicile (SISD) (intervention de Marine Salou - coordinatrice)
- Visite de l'Autre « lieu » RAPA asbl
- Séverine Galoppin – déléguée par la SASLS au Foyer Schaerbeekois – sur le thème du syndrome de Diogène.
- Euthanasie et souffrance psychique (intervention de Caroline Valentiny - psychologue)
- Le bracelet électronique en logements accompagnés.

Membres du groupe : CASG Wolu-Services ; Le Gué ; SPAD Interligne ; Le Chien Vert ; Le Méridien ; Le WoPS ; Service médiation de proximité Commune de Woluwe-Saint-Lambert ; Santé Mentale et Exclusion Sociale (SMES-B) ; Habitation Moderne ; Service d'Accompagnement Social des Locataires Sociaux de la Région de Bruxelles-Capitale ; L'Autre « lieu ».

Dates de réunions : 25/01 ; 22/02 ; 22/03 ; 26/04 ; 24/05 ; 28/06 ; 25/10.

3.6.4. CO-PILOTAGE DU MOUVEMENT POUR UNE PSYCHIATRIE DANS LE MILIEU DE VIE

Le Mouvement pour une psychiatrie démocratique dans le milieu de vie rassemble des citoyens et des associations qui cherchent à transformer les politiques et les approches en santé mentale. Son objectif est de contextualiser la souffrance psychique afin de mettre en œuvre des réponses adéquates. Il est piloté par plusieurs associations (SIAJEF ; Revers ASBL, Article 23 EFT ; Centre Franco Basaglia, Bootstrap et l'Autre « lieu ») afin d'associer plus largement des forces sociopolitiques aux processus enclenchés par les pratiques de terrain.

Lignes de transformation du système d'aide et de soins psychiatriques élaborées par le comité de pilotage :

- la reconversion des services et des institutions psychiatriques, tous secteurs confondus, pour mieux les intégrer dans le milieu de vie ;
- l'insertion dans le milieu de vie - qui doit aller de pair avec une mobilité des équipes d'aide et de soins dans le but d'assurer une présence active auprès de la population et de promouvoir une mobilité vers les situations de détresse ;
- la participation de tous les acteurs de la communauté au processus de développement des institutions dans le milieu de vie ;
- la préservation et la reconversion des moyens financiers et du personnel actuels vers des services de proximité intégrés dans le milieu de vie ;
- l'élaboration collective d'espaces de participation à la vie sociale et affective ;
- la construction de systèmes intégrés de services à caractère public dans un cadre territorial.

En 2017, un lexique écrit en collaboration étroite avec l'Association belge des journalistes, Psyence Radio, Similes Wallonie et La Gerbe (CSM) a été diffusé largement afin de sensibiliser au bon usage des mots de la psychiatrie.

Il a également été question pour l'Autre « lieu » de co-écrire deux des parties du nouveau cahier de propositions sociopolitiques du mouvement. Un travail d'élaboration d'un nouveau type de centre d'accueil (Centre de Jour à Activités Structurées) a, en outre, été mis en chantier afin de répondre aux interpellations des usagers en santé mentale sur les questions de l'accueil et de l'hospitalité.

Dates de réunion en 2017 : 11/01 ; 22/02 ; 8/03 ; 15/06 ; 28/09 ; 10/11 ; 7/12.

3.6.5. COMMISSION PSYCHIATRIE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

L'objet de cette commission est de questionner le rapport entre la psychiatrie au sens large et les droits humains, tels que définis dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

La Commission Psychiatrie a été mandatée par La Ligue des droits de l'Homme en qualité d'experte pour divers avis et interventions; elle a notamment participé à la préparation de la visite du Comité de Prévention de la Torture (CPT) et à l'organisation de diverses formations demandées à la Ligue des droits de l'Homme. Ses membres interviennent par ailleurs en qualité d'experts lors de colloques.

Parmi les thématiques abordées en 2017 par la Commission Psychiatrie, on soulève notamment les questions suivantes:

- En quoi la maladie mentale vient-elle interroger les droits les plus fondamentaux ?
- Les législations relatives à la maladie mentale et leur application au quotidien sont-elles compatibles avec le respect de ces droits (nouvelle loi internement) ?
- Les sujets de droit que sont les malades mentaux sont-ils informés des lois qui les concernent et des recours auxquels ils ont droit (brochure secret professionnel) ?

Dates de réunion en 2017 : 20/01 ; 28/02 ; 24/03 ; 27/04 ; 23/11.

3.6.6. COMMISSION ART ET SANTÉ

Cette commission est coordonnée par l'association bruxelloise Culture et Démocratie. Son objet est de questionner le rapport entre l'art au sens large, la santé et les processus démocratiques.

Cette commission explore le miracle quotidien que peut produire l'art lorsque celui est proposé hors du cadre thérapeutique. L'idée est d'opérer un travail de critique de cette appellation paradoxale d'«art-thérapie» qui, en associant le vocable de *thérapie* à celui d'*art*, ré-installe le patient dans son (sempiternel) rôle de malade.

Dates de réunion en 2017 : 17/03 ; 28/04 ; 26/09 ; 14/11.

3.6.7 COMITE DE PILOTAGE STATION LOGEMENT

Station Logement est un programme Housing First bâti sur le modèle ICM (Intensive Case Management), c'est-à-dire avec une équipe de travailleurs sociaux qui travaillent en collaboration avec le réseau, les ressources institutionnelles extérieures, et ce afin de répondre aux besoins du public-cible. L'équipe de STATION LOGEMENT (3 ETP) travaille conjointement avec les partenaires engagés dans le projet : Huis Van Vrede, la cellule Capteur-Logement de l'Îlot, le centre Ariane et l'Autre Lieu.

En 2017, ce nouveau programme Housing First bruxellois a proposé un logement à 14 personnes sans-abri, habitants du métro. Dans ce cadre, l'Autre « lieu » a mis à disposition une unité de logement au sein des maisons communautaires.

Dates de réunion en 2017 : 13/01 ; 21/02 ; 19/06 ; 9/08 ; 12/10.

3.6.8 COMITE DE PROGRAMMATION IMAGES MENTALES

Les rencontres « Images mentales » (images de la folie, regards de cinéaste) se déroulent chaque année au mois de février. Elles rassemblent un large public autour d'une programmation d'objets cinématographiques connectés au thème de la folie.

Depuis l'édition de 2014, L'Autre « lieu » participe au comité de sélection des films (à minima, un long métrage est systématiquement programmé/porté par notre association), aux réunions de construction des thématiques, à l'organisation logistique du festival et à sa promotion.

Membres du comité de programmation : Psymages, la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale, Point Culture, Le Foyer de l'Équipe, L'Autre "lieu" – RAPA, La Vènerie et quelques personnes physiques (participent à titre personnel/ne représentant aucune organisation).

=) *Festival Images Mentales : les 15, 16 et 17 février 2017 à la Vènerie – Espace Delvaux (3, rue Gratès à 1170 Watermael-Boitfort) / Fréquentation : 450 personnes (+- 150 personnes par jour).*

Dates de réunion en 2017 : 9/01 ; 30/01 ; 8/02 ; 31/03 ; 8/05 ; 1/06 ; 26/06 ; 2/08 ; 26/08 ; 5/09 ; 19/10 ; 26/10 ; 2/11 ; 9/11 ; 23/11 ; 4/12 ; 14/12.

4. L'AUTRE « LIEU » ET L'ÉDUCATION POPULAIRE

L'Autre "lieu" a pour but de promouvoir, dans la Cité, l'accueil et la citoyenneté des personnes perturbées psychiquement afin d'éviter la psychiatrisation de leurs difficultés de vie et, à cette fin, de soutenir et de développer l'appropriation du pouvoir des individus et des collectivités sur leur propre destin.

Dans ce cadre, l'association se fixe pour objectifs l'étude critique du champ de la santé mentale (via des dispositifs collectifs d'action et de réflexion de personnes ayant des difficultés d'ordre psychique et psychiatrique) et la sensibilisation du public le plus large aux conditions d'émancipation des personnes touchées psychiquement dans la cité ainsi qu'aux enjeux de société qui y sont liés (campagnes d'information et de sensibilisation).

4.1. RECONNAISSANCE EN AXE 1 – Décret Education permanente (FWB)

Très clairement développé dans la sphère culturelle ("faire culture"), notre projet mise sur les capacités des personnes qui ont (eu) un parcours psychiatrique et qui traversent une expérience marquée par la rupture (économique, sociale et culturelle) afin qu'elles puissent se réapproprier l'espace public et politique, y occuper une place – celle qu'elles auront choisi d'occuper.

Activités menées en 2017 :

- **Psylence Radio** : émission radio mensuelle d'information en santé mentale, sur les ondes de radio Panik, et concoctée par une équipe de chroniqueurs qui ne tourne pas (en) rond.
- **Les Décolleurs** : groupe de recherche et d'intervention artistique se réunissant une fois par semaine sur une thématique – cette année, recherches autour de la notion de « conditionnement » ; conception de collages en surcouches (format A3).
- **Court-Bouillon** : laboratoire hebdomadaire de rencontres et d'images au Point Culture, en partenariat avec la Vidéotheque Nomade (68 septante ASBL).
- **Ateliers Sténopés** : initiation à la technique du sténopé (boîte percée d'un petit trou dont le fond est recouvert d'un papier sensible, sans mécanisme ni lentille) et flâneries dans la ville.

4.2. RECONNAISSANCE EN AXE 4 – Décret Education permanente (FWB)

4.2.1 ÉVOLUTION DES CAMPAGNES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR L'ANNÉE 2017.

Dans la veine co-constructrice chère à l'Autre "lieu", l'année 2017 a vu se prolonger le travail des thématiques avec plusieurs acteurs/usagers/citoyens désireux de participer à l'élaboration du propos de nos campagnes d'éducation permanente.

Dans cette optique, des collaborations ont été proposées à divers collectifs afin de les inviter à se pencher sur le thème de notre campagne annuelle. L'objectif : poursuivre un cheminement commun dans la réalisation d'un projet destiné à être diffusé/promotionné largement dans le cadre de la campagne. Ce modus operandi nous a permis de nous projeter concrètement dans le **double mouvement de sensibilisation** que nous expérimentons systématiquement depuis maintenant 5 ans :

1. sensibilisation de ceux qui sensibiliseront : travail de fond (6 mois minimum) avec des groupes sur le thème de chaque campagne. But : faire émerger auprès de chaque groupe (pas forcément aux prises avec les enjeux du champ de la santé mentale) sa "version" du thème proposé. Production d'un outil servant à faire trace de ces versions.
2. sensibilisation du tout public par les premiers : diffusion de l'outil co-créé avec les collectifs /participants vers le grand public ; organisation d'événements de promotion et d'animations en lien avec ceux qui ont participé au premier mouvement.

Pour notre campagne annuelle intitulée INTERNEMENT, nous avons proposé à divers participants de construire, directement en lien avec l'Autre « lieu », un **webdocumentaire** qui livrerait leur vision du cadre de la nouvelle loi belge sur la défense sociale en même temps qu'une information accessible sur le fonctionnement/l'application concrète de cette loi du 4 mai 2016.

Construit comme un territoire découpé en sept zones, le webdoc « [INTERNEMENT](#) » est le résultat d'un travail de recherche et de réflexion à l'aune de cette nouvelle loi. Le but de cette réalisation est de :

- Susciter la curiosité, l'envie d'exploration et de réflexion autour de la défense sociale en invitant tout un chacun à naviguer sur ces eaux perçues comme troubles, et dans tous les cas peu explorées et largement méconnues.
- Ouvrir un débat aux côtés des pouvoirs publics, des professionnels de la santé mentale, des personnes sous statut interné et des citoyen.ne.s, en les interpellant sur les questions suivantes : Quelles représentations avons-nous de la « folie » couplée à un crime ou un délit ? Faut-il soigner et/ou punir ? Quelles trajectoires d'inclusion sont possibles pour celles et ceux d'entre nous qui ont (eu) un statut d'interné ?

Pour la réalisation du webdoc, l'Autre « lieu » a recueilli de nombreux témoignages dans des établissements de défense sociale et des annexes psychiatriques de prison. Tous n'ont pas pu être insérés dans la production, mais il nous semblait essentiel de faire exister cette parole. Nous avons donc pris contact avec une conteuse et un marionnettiste afin de créer, en parallèle du webdocumentaire, un spectacle qui s'appuierait sur ces témoignages et permettrait de faire entendre d'autres contes, d'autres histoires sur les vécus physiques et émotionnels de l'expérience sous mesure d'internement. Volontairement grand public, ce spectacle, intitulé « **Le Prince Serpent** », a été programmé à Saint-Josse lors de la semaine de la santé mentale organisée par l'ASBL Bootstrap, à Liège

le 25 octobre 2017 (dans le cadre du festival Voix de femmes - à la Halte), et le 7 décembre 2017 à Etterbeek (dans le cadre d'une soirée thématique co-organisée avec la Ligue des Droits de l'homme).

En 2017, il a été particulièrement important pour l'association de commencer à connecter ses démarches d'information et de sensibilisation à une action politique concrète – susceptible de produire une transformation de société. Pour INTERNEMENT, une étroite collaboration a été nouée avec La Ligue des droits de l'Homme et l'asbl Psytoyens en vue d'introduire un recours en annulation à la Cour Constitutionnelle de Belgique sensé supprimer et/ou modifier plusieurs articles de la loi du 4 mai 2016, contrevenant aux possibilités d'émancipation individuelle et collective des personnes sous statut interné. L'affaire a été plaidée par Maître Dupuis à la Cour Constitutionnelle lors de l'audience du 13 décembre 2017 à 14h. Nous y avons assisté aux côtés d'une quarantaine de personnes soucieuses que soient dispensés à la personne internée les soins requis par son état en vue de sa réinsertion dans la société. A l'heure où nous écrivons le présent rapport, nous n'avons pas encore pris connaissance du jugement ; celui-ci sera rendu à la fin du mois de juin 2018.

À côté des dispositifs de construction et de diffusion autour de la thématique de l'internement, nous avons veillé à organiser des **séances d'information et de sensibilisation, tant en amont qu'en aval** de la campagne ; de même, nous sommes restés attentifs à ce qu'il existe un lien constant de l'Autre "lieu" avec ses membres et le public destinataire de la campagne - ce qui passe notamment par une gestion dynamique du site web et de la promotion de nos événements par des biais de plus en plus diversifiés (affichettes au siège de l'asbl ainsi que chez nos partenaires, newsletter, courriers informatifs pour tous les événements organisés dans le cadre de la campagne, flyers déposés dans des lieux publics, page Facebook, etc.).

4.2.2. COLLABORATIONS.

Deux partenariats solides se sont montés avec 2 associations qui ont participé activement à la construction du propos de la campagne : la **Ligue des Droits de l'homme** (Bruxelles) et **Psytoyens** (Liège).

Une collaboration a également vu le jour avec les ASBL **Bootstrap** (Saint-Josse-Ten-Noode) et **Voix de femmes** (Liège) qui ont co-organisé/mis sur pied une programmation permettant de présenter notre spectacle et de laisser une part importante aux rencontres-débat sur la question de l'internement. Un partenariat de soutien à la diffusion a pu être monté avec **Radio Panik** (Saint-Josse-Ten-Noode) pour les événements bruxellois liés à la campagne.

Le **Théâtre de la vie** (Saint-Josse-Ten-Noode), le théâtre de **la Halte** (Liège) et **l'Arrière-Scène** (Etterbeek) nous ont accueilli et fourni les supports techniques nécessaires au bon déroulement des spectacles contés.

Des liens étroits - de type plus citoyen - ont été créés avec des personnes ressources individuelles. Celles-ci se sont impliquées directement dans la construction du propos du webdocumentaire et ont accepté d'y être partie prenante (au sens propre comme au figuré...) ; il s'agit de juristes spécialisés, d'avocats actifs en section de défense sociale, de proches de personnes en parcours de défense sociale, de personnes sous statut interné, de soignants travaillant dans le cadre de l'internement. En tout **31 personnes**, sollicitées et rassemblées pour réfléchir sur le thème de l'internement.

5. L'AUTRE « LIEU » ET LES MEDIAS

Grâce à de nombreuses années de pratique quotidienne, nous avons appris à identifier des priorités pour chaque action de communication que nous lançons. Il s'agit tout d'abord de définir l'objet de

notre action : communiquons-nous sur un nouveau projet, une publication, un événement (exceptionnel ou régulier, de grande ampleur ou plus modeste)? Ensuite, notre objectif : veut-on créer le débat ? Promouvoir un projet ? Faire venir du public à un événement ou participer à un groupe/atelier ? Susciter le bouche à oreille ? Etant donné la nature de notre travail, nous optons le plus souvent pour une communication de proximité qui crée et soutient au fil du temps une réelle attention pour l'asbl et une présence du public aux événements qu'elle organise, aussi bien au siège de l'association qu'à l'extérieur, y compris dans les maisons communautaires.

Ainsi, **notre public** est continuellement informé de nos projets via :

- Le site internet (consulté quotidiennement par 39 personnes en moyenne, à savoir 3 de plus que l'année dernière) ainsi que la page Facebook de l'Autre « lieu »
- Notre bulletin de liaison (envoyé à 520 membres)
- Des affichettes placées dans les espaces communs au siège de l'asbl
- Toutes les ressources du réseau Amikaro (site web spécifique, gazette Amikarotte, réseaux sociaux, bouche à oreille...)
- Lors de nos différentes activités régulières (réunions communautaires dans les maisons, Amikaro Coffee, ateliers, Groupe d'entraide « La Graine »...)
- Lors d'activités à l'extérieur (Piano cocktail, Point Culture, Club 55, animations-débats à la demande de certaines associations d'utilisateurs ou de structures accueillant des usagers...)

Quant à **nos partenaires**, ils figurent tous dans la mailing list de l'Autre « lieu » et/ou d'Amikaro et reçoivent toutes nos affiches, dépliants et autres productions éventuelles.

En ce qui concerne le **tout public** (en ce compris la population bruxelloise), il est mis au courant des actions et projets de l'asbl essentiellement par les biais suivants :

- Affiches et dépliants systématiquement envoyés à notre fichier de liaison (720 adresses de particuliers, d'institutions et associations dispatchés sur le territoire bruxellois et celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles) ou distribués lors d'événements divers dans différents quartiers, notamment ceux où sont situées les 3 maisons communautaires.
- Projets de l'Autre « lieu » diffusés régulièrement sur des radios locales indépendantes comme Radio Panik/Radio Campus à Bruxelles ou 48FM à Liège.
- Présence continue sur des sites officiels comme celui de la Commune de Saint-Josse et sur des sites d'info santé/social (maisonmedicale.org, luss.be, guidesocial.be, econosoc.be...) et/ou d'activités culturelles (Agenda.be, Out.be, Réseau Idée...).
- Organisation d'événements dans des lieux culturels reconnus, que ce soit à Bruxelles (ateliers et projections au Point Culture Bruxelles, rencontres Images Mentales à la Vénérerie-Espace Delvaux, projections de films à Centre culturel Jacques Franck, animations à l'ERG, etc.) ou en Wallonie (projections au ciné-club du Laveu, au Centre culturel de Perwez, à l'UCL, etc).
- Présence occasionnelle dans la presse nationale (Le Soir, La Libre, La Meuse en 2016...).

Par rapport aux **retours** - et à partir du moment où ce qui nous semble le plus important est que notre public se retrouve dans nos projets - épinglons tout d'abord le fait que toutes nos activités sont en général très bien fréquentées.

Au fur et à mesure des années et des projets, nous avons drainé un public fidèle dont un noyau est systématiquement présent aux événements et au cœur du développement de nos projets participatifs.

Pour le reste, nous avons également des retours réguliers et assez positifs de la part des médias. Certes, il faut accepter que l'info que nous proposons n'intéresse pas toujours les médias traditionnels ; après tout, notre travail d'accompagnement se situe plutôt sur le fond, pas nécessairement en fonction de l'actualité (ce qui n'exclut pas des articles ou reportages de fond à l'occasion). Alors, nous privilégions surtout les rapports dans la durée avec certains journalistes ayant manifesté un réel intérêt pour notre action. Nous continuons bien sûr à étoffer notre carnet d'adresses ; +/- 25 contacts personnels dans différents médias (journaux, radio, médias en ligne...) aujourd'hui. Essentiellement des médias associatifs ou liés à des institutions (*Eduquer*, journaux communaux...). Parfois des médias plus généralistes (*Le Soir*, *La Meuse*...) mais souvent spécialisés dans le social ou la santé (*Alter Echos*, *En Marche*, *Santé Mentale* en France).

Nos actions sont également reprises de manière quasi systématique par des newsletters d'info émanant d'acteurs du monde associatif : *Bruxelles Informations Sociales +*, *Courrier du CRéSaM*, *Mail-info (Guide social)*, *Lettre de la Ligue*, *Lettre de Culture & Démocratie*, etc.

En conclusion de ce rapport général de l'année 2017, il nous semble important de faire un point sur un événement marquant de la fin de l'année, la fermeture d'une de nos maisons, le Vivier, qui a officiellement eu lieu début 2018.

Fermeture du vivier

Le 24 Octobre 2017, un événement grave est survenu dans la maison communautaire « Le Vivier » située rue du Vivier n°70 à 1050 Ixelles. Un des habitants en a attaqué deux autres au couteau. L'un a été blessé légèrement mais le deuxième est décédé une semaine plus tard des suites de ses blessures.

Suite à ce drame nous avons, en équipe avec l'aide des habitants, essayé de comprendre ce qui avait pu amener à de tels extrêmes.

Il en est ressorti que la maison en elle-même était anxiogène par sa configuration. En effet, la maison permettait d'accueillir six personnes sur trois étages surplombant un rez-de-chaussée commun. Cette disposition, combinée à de fines cloisons séparant les chambres, engendrait une grande promiscuité ainsi qu'un faible sentiment d'intimité. Dans un lieu de vie comme celui-ci, on remarque que les conflits interpersonnels mettent souvent à mal les dynamiques communautaires, ce qui amène tension et mal-être. (A plusieurs moments nous avons été confrontés à du vide locatif et, lorsque les habitants n'étaient plus que quatre, force est de constater qu'ils respiraient beaucoup mieux.)

De plus, avec un propriétaire peu enclin à entreprendre des travaux de rénovation, la maison s'est peu à peu dégradée durant les 28 années d'occupation, malgré les petits travaux d'entretien réalisés par L'Autre « lieu ». Les habitants décrivent un lieu difficile à entretenir qui semble toujours sale même après nettoyage, ce qui ne leur donne pas envie de faire des efforts, avec pour conséquence une situation qui empire. L'architecture parfois vétuste et une mauvaise isolation rendent la maison très énergivore y compris en ce qui concerne l'eau avec de nombreuses fuites au cours des années — tout cela ayant des répercussions sur les charges des habitants, amenant tantôt frustration tantôt incompréhension, ce qui a eu pour effet de rendre, à certain moment, la relation avec l'équipe compliquée.

Tout cela mis ensemble n'amène pas les nouveaux habitants à investir leur habitat et plus largement toute personne passant par le Vivier à respecter le lieu.

En concertation d'équipe, nous décidons de fermer la maison du Vivier, qui selon nous ne permet plus de faire soin mais avec pour projet de réouvrir une maison communautaire qui correspondrait mieux à ce qui devrait être pour nous un environnement propice à accueillir du communautaire et qui permettrait aux habitants de se sentir bien.